
**Unité Nationale de Coordination
Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR)**



SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR)

Services de consultant relatif au recrutement d'un consultant individuel (CI) pour l'évaluation des impacts économiques et sociaux des activités du PAAR sur les conditions de vie des communautés bénéficiaires.

No Crédit : IDA 6124 - ML

No. Plan de Passation des marchés du 06/05/2019 au 27/10/2020

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (**PAAR**). Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat **relatif au service de consultant pour l'évaluation des impacts économiques et sociaux des activités du PAAR sur les conditions de vie des communautés bénéficiaires.**

L'objectif global est de créer les meilleures conditions possibles en vue de faire une évaluation efficace des impacts socio-économiques consécutifs à la mise en œuvre des activités du PAAR.

Il s'agit entre autre de :

- identifier les paramètres et les indicateurs pertinents relatifs aux domaines d'intervention du projet à suivre et évaluer à différentes étapes de la vie du projet (début, mi-parcours et fin) ; les indicateurs désagrégés par genre, devront entre autres avoir un lien avec la création d'emplois, l'évolution des prix des denrées alimentaires et l'impact des tricycles au niveau du secteur de la santé ;

- sélectionner les sites (groupes de villages bénéficiaires et témoins) et les communautés à inclure dans les panels d'évaluation d'impact avant et après projet d'une part ; avec et sans projet d'autre part ;
- collecter les données socio-économiques dans la zone d'impact du projet, les analyser afin d'apprécier les changements (positifs ou négatifs) induits (effets/impacts) sur la vie des bénéficiaires ;
- évaluer le degré d'amélioration des conditions de vie et de bien être socio-économique des populations bénéficiaires des activités du projet.

L'Unité Nationale de Coordination invite les consultants individuels (CI) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- ✓ avoir le niveau master ou doctorat en socio-économie ou en sociologie ;
- ✓ avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle ;
- ✓ avoir réalisé au moins huit (8) missions similaires ;
- ✓ avoir une expérience validée des méthodes et approches de suivi évaluation (quantitatives, qualitatives et participatives) ;
- ✓ avoir une expérience validée des enquêtes et d'organisation des travaux de traitement et d'analyse des données ;
- ✓ avoir des compétences en informatique (excel, access, GIS, SPSS ou tous autres logiciels de traitement des données statistiques).
- ✓ fournir les preuves de la réalisation de missions similaires (l'évaluation des impacts économiques et sociaux, dont au moins un (1) dans la zone UEMOA).

A ce titre, le consultant (Individuel) devra présenter une brève description des prestations similaires et fournir les pièces à conviction (PV de réception, attestation de service fait ou bonne fin d'exécution ; les pages de garde et pages de signature de contrats).

Les trois (3) meilleurs candidats seront short-listés pour la suite de la procédure.

LIEU D'EXECUTION :

L'étude sera réalisée dans la région de Sikasso.

DUREE DE LA CONSULTATION :

La durée de la consultation est de cinquante (50) jours.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 des « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets

d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale » de juillet 2016, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

La sélection se fera suivant la méthode de **Sélection de Consultant Individuel (CI)** conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures:
UNC, sise à Médina-Coura Rue 47, Porte 212, Tél.: 20.21.57.25 & 20.21.40.33, Fax : 20.21.92.30;
E-mail : tykone5@yahoo.fr ou dmariko@pstmali.org ,Bamako, République du Mali.

Les dossiers de manifestation d'intérêt écrite doivent être déposés à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le **08/08/2019** avant 16 heures.

Unité Nationale de Coordination (UNC)
A l'attention de Monsieur le Coordinateur
Rue 47, Porte 212 Médina –Coura Bamako
Tél: +223 20 21 57 25
Fax: +223 20 21 92 30
E-mail: tykone5@yahoo.fr

Bamako le 23 Juillet 2019

Le Coordinateur